



TOITURE
EN PENTE

Faîtage ventilé G3

Guide de prescription et de pose

LE ZINC
FRANÇAIS
en toute confiance



Water End House, Cumbria (UK) - Architects : Crosby Ganger Architects - Entreprise : Apok Building Services

VM BUILDINGSOLUTIONS

Faîtage ventilé G3

Présentation et domaine d'emploi

Le faîtage ventilé G3 est un système composé de différentes pièces qui assure la jonction et l'étanchéité en faîtage d'une couverture froide en Joint debout VMZINC®.

Bénéfices

• Esthétique

Parfaite intégration avec la ligne de toit, disponible dans 3 aspects de surface, clips laqués pour une uniformité avec les bacs Joint debout

• Innovant

Clip de fixation exclusif, design spécial du capot de faîtage

• Facilité de pose

Kit complet avec éléments préfabriqués pour limiter les manipulations sur chantier.



Domaine d'utilisation

Le système faîtage G3 est destiné aux toitures qui répondent aux spécifications du DTU 40.41 :

- Bac à joint debout (profil 1) en zinc épaisseur 0,65/0,70/0,80 mm, d'entraxe 430 ou 580 mm
- Bâtiment de hauteur maximale 40 m
- Neuf ou rénovation
- Pente minimale 5 % (3°) et maximale 173 % (60°)
- Forme plane
- Couverture des locaux de faible à moyenne hygrométrie
- En climat de plaine (altitude < 900 m) en France métropolitaine
- Pour les applications en bord de mer (distance < 3 km) : nous consulter.

Domaine d'emploi par zone de vent (norme NV 65)

Tous ces éléments sont testés et validés par VM Building Solutions®, pour un usage exclusif avec les produits VMZINC®. Leur usage avec tout autre produit se fera sous la seule responsabilité du poseur.

Hauteur	Bacs entraxe de 430 mm maximum					
	Pour toute la longueur du faîtage, y compris en zone de rive et d'angle ⁽¹⁾					
	ZONE 1		ZONE 2		ZONE 3	
	Normal	Exposé	Normal	Exposé	Normal	Exposé
H ≤ 10 m	Admis	Admis	Admis	Admis	Admis	Exclusion
H ≤ 15 m	Admis	Admis	Admis	Admis	Admis	Exclusion
H ≤ 20 m	Admis	Admis	Admis	Exclusion	Exclusion	Exclusion
H ≤ 30 m	Admis	Exclusion	Admis	Exclusion	Exclusion	Exclusion
H ≤ 40 m	Admis	Exclusion	Admis	Exclusion	Exclusion	Exclusion

(1) La zone de rive s'étend sur une distance correspondant au 1/10e de la hauteur du bâtiment et au maximum au 1/10e de la plus petite longueur du versant. La zone d'angle est constituée des parties communes des zones des rives de toitures.

Pour les bacs avec entraxe de 580 mm maximum, l'emploi du Faîtage G3 est admis en zone 1 et 2, pour des hauteurs inférieures à 15 mètres. Pour les hauteurs supérieures, nous consulter.

Faîtage ventilé G3

Composition du système

Le système de faîtage pour couverture ventilée à joint debout VMZINC® est composé de 4 pièces :



Caractéristiques

Éléments du système	1 Capot de faîtage	2 Jonction Pièce de connexion entre les éléments du faîtage G3	3 Bande de décompression Auto-adhésive, assure l'étanchéité et la ventilation	4 Clip
Aspects de surface	QUARTZ-ZINC®, ANTHRA-ZINC®, Zinc naturel		-	Gris, noir, brillant
Longueur	2 m	10 cm	2 m	-
Épaisseur	1 mm	0,65 mm	4 cm	-
Conditionnement	Le Faîtage ventilé G3 est vendu sous forme de kit complet permettant la réalisation de 10 ml de faîtage.			
	5 pces	5 pces	10 pces	50 pces

Faîtage ventilé G3

Mise en œuvre

Préparation des bacs : pliage et façonnage

Tracer un repère de 15 mm en tête du bac.



Relever la tête de chaque bac à 90° sur une hauteur de 15 mm.
Attention : ne pas dépasser cette hauteur au risque de bloquer la ventilation du faîtage.



Les angles formés par la rencontre des relevés latéraux et du relief de faîtage sont exécutés en coin de mouchoir. Ils peuvent être repliés derrière le relief de tête, si nécessaire pour des raisons de confort de mise en œuvre.



NOTA :

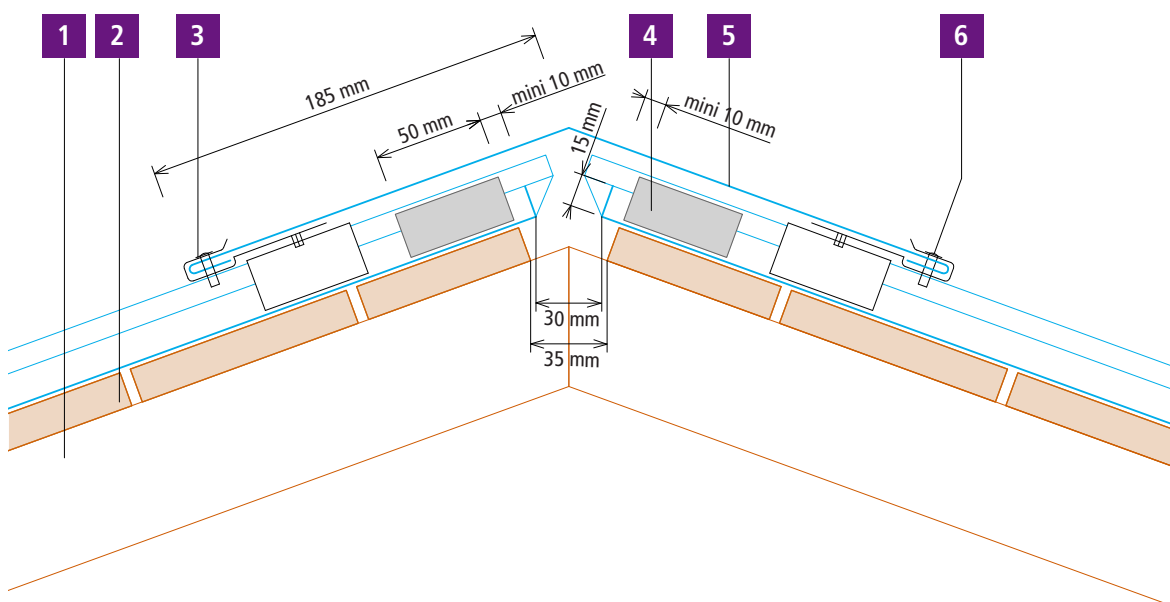
Pour la suite de la pose du Joint debout VMZINC®, se référer au Mémento du couvreur zingueur VMZINC®.

Faîtage ventilé G3

Mise en œuvre

Placer les bacs
Joint debout
VMZINC®

Dans le cas de toiture ventilée : laisser un espace d'aération (35 mm mini), protégé par un treillis moustiquaire, entre les dernières voliges de chaque versant. L'espace entre les bacs Joint debout VMZINC® de chaque versant de la toiture doit être égal à 30 mm.



- 1 lame d'air ventilée
- 2 Volige
- 3 Clip
- 4 Bande de décompression
- 5 Capot de faîtage
- 6 Fixation

Faîtage ventilé G3

Mise en œuvre

Positionner les clips G3

Positionner correctement un capot de faîtage sur l'axe de la toiture, sans le fixer. S'assurer que l'angle du capot respecte la pente, surtout lorsque celle-ci est faible. L'ajuster si nécessaire à l'aide d'une plieuse.

Tracer un repère au crayon sur le joint debout au niveau de la limite du capot de faîtage de chaque côté de la toiture.

Retirer le film jusqu'en dessous du repère. Prévoir quelques centimètres en plus vers le bas.



Placer les clips de faîtage sur les deux versants.

Aligner la partie basse du clip sur le repère réalisé préalablement.

Insérer le clip dans le joint debout, sans ouvrir le joint.



Le clip de faîtage G3 s'insère de lui-même, il est inutile de l'écraser contre le Joint debout VMZINC®. Si nécessaire, ajuster la position du clip faîtage G3, vers le haut ou vers le bas en le faisant glisser, si besoin à l'aide du maillet. Veiller à ne pas le faire pivoter.



Faîtage ventilé G3

Mise en œuvre

Coller la bande de décompression

La bande doit se positionner au-dessus des clips et à 10 mm minimum du relevé de tête sur un zinc sec et dépolvé. La bande se colle sur toute la largeur du bac + 20 mm.



NOTA :

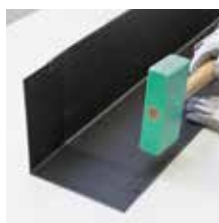
Privilégier l'utilisation de bandes complètes et à la bonne largeur plutôt qu'une multiplicité de découpes de bandes.

Placer les jonctions

Au préalable, adapter l'angle du capot de faîtage à la pente de la toiture à l'aide d'une plieuse.



Pour placer la pièce de jonction entre deux capots un pré-montage est nécessaire. Insérer la jonction dans les plis du premier capot et écraser le pli de renfort pour assurer le maintien de la pièce et éviter le glissement.



Faîtage ventilé G3

Mise en œuvre

Fixer le faîtage Installer le faîtage en l'insérant dans les clips. Le visser solidement à l'aide d'une vis en inox type SPS 3-7,1-4.5 x 18 mm de SFS ou équivalent. Utiliser un bit numéro SR1.

FILM DE PROTECTION ET DÉFILMAGE

Nos aspects de surface sont protégés par un film pelable qui peut rester sur le zinc jusqu'à 2 mois après l'installation. Ce film de protection, permettant de limiter les traces de doigts, rayures et coups ainsi que les contaminations par des agents ou produits agressifs pour le zinc ne doit pas rester en place au-delà de 2 mois. Le film doit être pelé en 1 seul fois sans à-coups au moment du retrait. Il ne doit en aucun cas être laissé en partie pelé et en chiffonnade sur le zinc, au risque de laisser des traces.

Le film de protection comporte une indication de sens de pose (flèches imprimées) qu'il est nécessaire de suivre pour respecter l'homogénéité du rendu esthétique de l'aspect de surface.

Pour toute intervention ultérieure au retrait du film, il convient de prendre toutes les précautions nécessaires afin de protéger l'aspect de surface. Il est déconseillé d'utiliser les adhésifs. Eviter tout contact avec un corps gras.

Une attention particulière doit être prise lors du retrait de l'échafaudage.



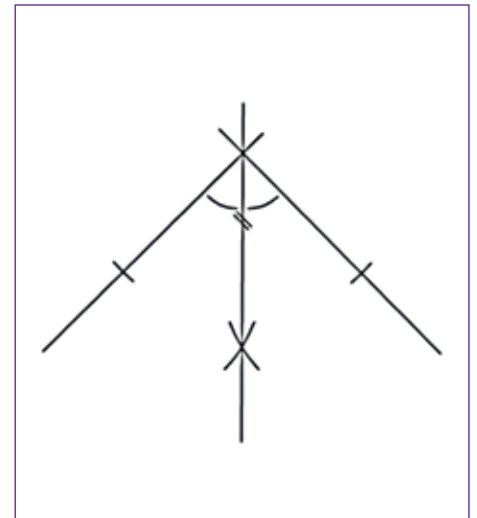
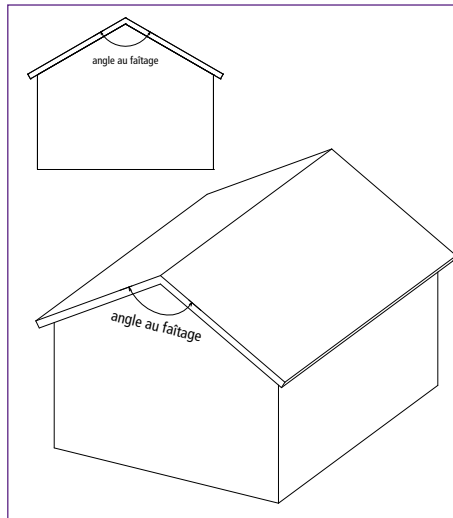
Cambridge University Boathouse Building (UK) - Architecte : Baynes & Mitchell Architects - Entreprise : TR Freeman

Faîtage ventilé G3

Mise en œuvre

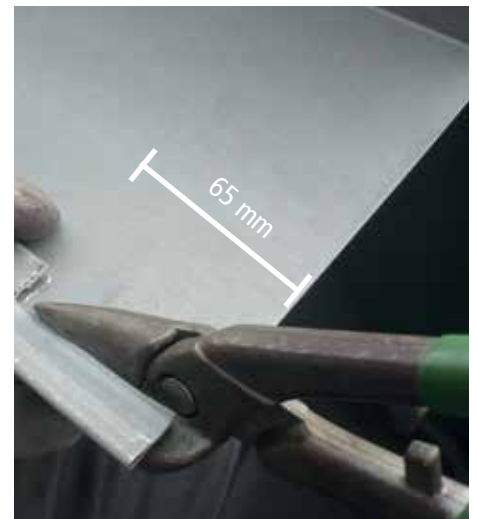
Finition des extrémités du faîtage

Mesurer l'angle de la toiture et le diviser en deux parties égales (= demi-angle du faîtage)



Tracer une ligne sur l'extrémité du faîtage à, respectivement, 30 et 65 mm de l'extrémité de l'élément de faîtage.

Tracer 65 mm sur la pince, redresser, puis découper.



Tracer le "demi-angle du faîtage". Cet angle est tracé à partir de la ligne de 65 mm.

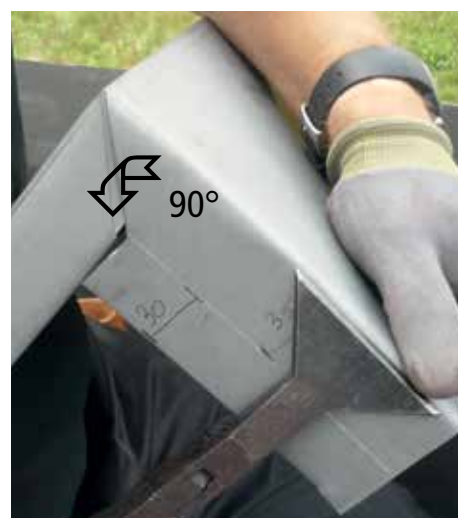
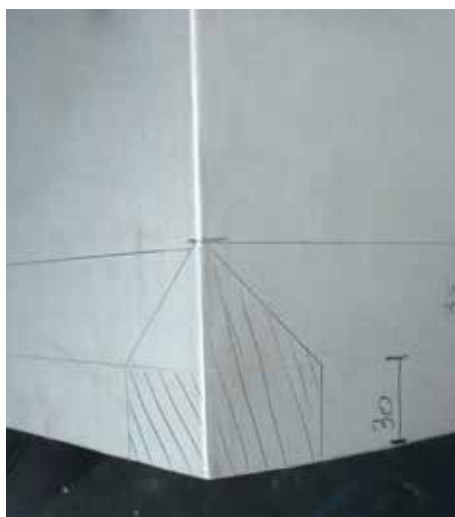
Au croisement entre cette ligne oblique (demi-angle du faîtage) et la ligne à 30 mm, tracer une ligne perpendiculaire jusqu'au bord du faîtage.



Faîtage ventilé G3

Mise en œuvre

Découper la partie hachurée.



Placer l'élément de faîtage G3 en accrochant le pli de retour sous la bande de rive. Fixer l'élément de faîtage G3 dans la bande de rive au moyen d'une vis en acier inoxydable de chaque côté.



Faîtage ventilé G3

Réalisations



Danny Lodge (New Way Barn) West Sussex (UK)
Architecte : Matt Architecture - Entreprise : Metal Roof



Rosecroft Primary School, Norfolk (UK) - Architecte : NPS (South East) Property Consultants -
Entreprise : ZINK.IT



Rievaulx Abbey, York (UK) - Architecte : Simpsons & Brown - Entreprise : Varla



Objet

Ce document est destiné aux prescripteurs (architectes et maîtres d'œuvre chargés de la conception des ouvrages) et aux utilisateurs (entreprises chargées de la mise en œuvre sur les chantiers) du produit ou système désigné. Il a pour objet de donner les principaux éléments d'information, textes et schémas, spécifiques à la prescription et mise en œuvre dudit produit ou système : présentation, domaine d'emploi, description des composants, mise en œuvre (y compris supports de pose), traitement des finitions.

Toute utilisation ou prescription en dehors du domaine d'emploi indiqué et/ou des prescriptions du présent guide suppose une consultation spécifique des services techniques de VM Building Solutions® et ce, sans que la responsabilité de cette dernière ne puisse être engagée quant à la faisabilité de conception ou de mise en œuvre de ces projets.

Territoire d'application

Ce document n'est applicable à la pose du produit ou système désigné que pour des chantiers localisés en France.

Qualifications et documents de référence

Nous rappelons que la prescription de dispositifs constructifs complets pour un ouvrage donné demeure de la compétence exclusive des maîtres d'œuvre du bâtiment, qui doivent notamment veiller à ce que l'usage des produits prescrits soit adapté à la finalité constructive de l'ouvrage et compatible avec les autres produits et techniques employés.

Il est précisé que la bonne utilisation de ce guide présuppose la connaissance du matériau zinc ainsi que celle du métier de couvreur zingueur, lesquelles sont notamment reprises :

- dans les documents normatifs en vigueur, notamment :
 - (i) Cahiers CSTB 3251 de septembre 2000, note d'information n°6 : Définitions, exigences et critères de traditionalité applicables aux bardages rapportés
 - (ii) Cahiers CSTB 3316 de décembre 1991 : Ossature bois et isolation thermique des bardages rapportés faisant l'objet d'un Avis Technique
 - (iii) Cahiers CSTB 3194 de janvier-février 2000 : Ossature métallique et isolation thermique des bardages rapportés faisant l'objet d'un Avis Technique ou d'un constat de traditionalité
 - (iv) DTU 40.41 de juin 1987 : Couvertures par éléments métalliques en feuilles et longues feuilles de zinc.
- dans les règles, avis techniques et standards applicables tels qu'énumérés dans le Descriptif Type du produit ou système désigné
- dans le Mémento du Couvreur et le fascicule « VMZINC® » (édités sous la marque VMZINC®)
- ou lors des stages PRO-ZINC® dispensés par VM Building Solutions®
- ou correspondant aux qualifications QUALIBAT 3811 (bardages simples) et aux règles professionnelles pour la fabrication et la mise en œuvre des bardages métalliques (CITAG, SNFA, SNPPA).

Responsabilité

Sauf accord écrit de VM Building Solutions®, cette dernière ne pourra être tenue responsable pour aucun dommage résultant d'une prescription ou d'une mise en œuvre qui ne respecterait pas l'ensemble des prescriptions de VM Building Solutions®, ainsi que les normes et pratiques susmentionnées.

Service documentation

Tél. : 01 49 72 41 50

Email : vmzinc.france@vmbuildingsolutions.com

Service Etudes et Conseils Techniques

Tél. : 01 49 72 42 28

Email : vmzinc.concept@vmbuildingsolutions.com

VM Building Solutions

Tour Altaïs
3, place Aimé Césaire
93100 Montreuil
Tel. : 01 49 72 42 42

info@vmbuildingsolutions.com
www.vmzinc.fr

VM BUILDING SOLUTIONS